

**Approche de l'aéroport de Bâle par le sud (ILS 33): état de situation**

Pauline Christ Hostettler (PS)

Depuis 2007, un système d'atterrissage aux instruments (aussi appelé ILS 33) est en place à l'aéroport de Bâle-Mulhouse. Selon les conditions météorologiques et le sens du vent, les avions atterrissent en arrivant par le sud sur la piste n°33. Certains jours et selon les données fournies par l'aéroport, plus de 50 vols atterrissent de cette manière.

Le Canton du Jura est directement concerné car, lors de la procédure d'approche par le sud, les avions survolent à basse altitude le Val Terbi avec les nuisances que cela engendre. Les amateurs de parapente par exemple doivent s'informer sur l'activation de l'ILS 33 par téléphone pour éviter tout accident, l'espace aérien étant limité pour le vol libre en cas d'atterrissages par le sud.

Les avions de fret ont connu un essor important depuis la signature de la convention entre l'Office de l'aviation civile et l'Etat français en 2007. Plusieurs compagnies opèrent via l'Euroairport avec de gros appareils, type A330. Ces avions volent plus bas et plus lentement et sont par conséquent plus bruyants et polluants que le trafic passagers.

Lors de la mise en place de l'ILS 33, un accord avait été trouvé entre les différentes instances et les communes concernées pour éviter le survol dans l'axe de la vallée au-dessus des villages du Val Terbi (pour éviter au maximum les nuisances). Dès la sortie de pandémie, plusieurs vols ont à nouveau été constatés dans l'axe des villages.

Le Gouvernement jurassien peut-il répondre aux questions suivantes :

1. De quel (s) dispositif (s) et de quelles ressources le Canton du Jura dispose-t-il aujourd'hui pour analyser la fréquence des atterrissages par le sud ? De quelle manière les relevés et les analyses sont-ils réalisés ?
2. L'essor des vols commerciaux (fret) ainsi que ses nuisances ont-ils déjà été analysés? Des études supplémentaires sont-elles prévues ?
3. Selon les accords en vigueur, dès que le taux d'atterrissages par le sud dépasse 8% du nombre total des atterrissages, une analyse approfondie doit être réalisée par les instances suisses et françaises. Le suivi mis en place en 2007 par les instances suisses et françaises est-il toujours d'actualité ?
4. La convention signée entre l'Office fédéral de l'aviation civile et l'Etat français est-elle respectée? De quelle manière le Canton du Jura est-il représenté, notamment au sein de la commission tripartite qui réunit des représentants des territoires limitrophes allemands, français ainsi que les Départements fédéraux concernés et les cantons suisses ?
5. Quel bilan le Gouvernement tire-t-il des survols d'avions en phase d'atterrissage à l'Euroairport ?
6. De nouvelles mesures et études d'impact de bruit ainsi que de suivi des trajectoires notamment sont-elles prévues ?

Je remercie le Gouvernement pour ses réponses.

Pauline Christ Hostettler (PS)

**Co-signataires**

- Jude Schindelholz (PS)
- Jelica Aubry-Janketic (PS)
- Lisa Raval (PS)
- Patrick Cerf (PS)
- Joël Burkhalter (PS)
- Gaëlle Frossard (PS)
- Raphaël Ciocchi (PS)
- Loïc Dobler (PS)
- Nicolas Maître (PS)
- Katia Lehmann (PS)
- Leïla Hanini (PS)
- Florence Chaignat (PS)
- Fabrice Macquat (PS)
- Hildegard Lièvre Corbat (PS)

Intervention déposée officiellement le 22 août 2022

**Documents annexés**

- QE ILS 33.pdf

PARLEMENT JURASSIEN  
GROUPE SOCIALISTE

## **Approche de l'aéroport de Bâle par le sud (ILS 33) : état de situation**

Depuis 2007, un système d'atterrissage aux instruments (aussi appelé ILS 33) est en place à l'aéroport de Bâle-Mulhouse. Selon les conditions météorologiques et le sens du vent, les avions atterrissent en arrivant par le sud sur la piste n°33. Certains jours et selon les données fournies par l'aéroport<sup>1</sup>, plus de 50 vols atterrissent de cette manière.

Le canton du Jura est directement concerné car, lors de la procédure d'approche par le sud, les avions survolent à basse altitude le Val Terbi avec les nuisances que cela engendre. Les amateurs de parapente par exemple doivent s'informer sur l'activation de l'ILS 33 par téléphone pour éviter tout accident, l'espace aérien étant limité pour le vol libre en cas d'atterrissages par le sud.

Les avions de fret<sup>2</sup> ont connu un essor important depuis la signature de la Convention entre l'Office de l'aviation civile et l'Etat français en 2007. Plusieurs compagnies opèrent via l'Euroairport avec de gros appareils, type A330. Ces avions volent plus bas et plus lentement et sont par conséquent plus bruyants et polluants que le trafic passagers.

Lors de la mise en place de l'ILS 33, un accord avait été trouvé entre les différentes instances et les communes concernées pour éviter le survol dans l'axe de la vallée au-dessus des villages du Val Terbi (pour éviter au maximum les nuisances). Dès la sortie de pandémie, plusieurs vols ont à nouveau été constatés dans l'axe des villages.

Le Gouvernement jurassien peut-il répondre aux questions suivantes :

- De quel (s) dispositif (s) et de quelles ressources le canton du Jura dispose-t-il aujourd'hui pour analyser la fréquence des atterrissages par le sud? De quelle manière les relevés et les analyses sont-ils réalisés?
- L'essor des vols commerciaux (fret) ainsi que ses nuisances ont-il déjà été analysés? Des études supplémentaires sont-elles prévues?
- Selon les accords en vigueur, dès que le taux d'atterrissage par le sud dépasse 8% du nombre total des atterrissages, une analyse approfondie doit être réalisée par les instances suisses et

---

<sup>1</sup> <https://www.euroairport.com/fr/euroairport/environnement/mouvements/ils33.html>

<sup>2</sup> [https://www.lantenne.com/Le-fret-plus-que-jamais-moteur-de-l-aeroport-de-Bale-Mulhouse\\_a58378.html](https://www.lantenne.com/Le-fret-plus-que-jamais-moteur-de-l-aeroport-de-Bale-Mulhouse_a58378.html)

françaises. Le suivi mis en place en 2007 par les instances suisses et françaises est-il toujours d'actualité?

- La Convention signée entre l'Office fédéral de l'aviation civile et l'Etat français est-elle respectée? De quelle manière le canton du Jura est-il représenté, notamment au sein de la commission tripartite qui réunit des représentants des territoires limitrophes allemands, français ainsi que les Départements fédéraux concernés et les cantons suisses?
- Quel bilan le Gouvernement tire-t-il des survols d'avions en phase d'atterrissage à l'Euroairport?
- De nouvelles mesures et études d'impact de bruit ainsi que de suivi des trajectoires notamment sont-elles prévues?

Je remercie le Gouvernement pour ses réponses.

Delémont, le vendredi 19 août 2022

Pour le groupe parlementaire socialiste, la responsable : Pauline Christ Hostettler